

28/11/2024

Mémoire

**Dans le cadre de la consultation publique sur le
statut de paysage humanisé projeté pour les
collines Montérégiennes du territoire de la CMM**

Alain Fréchette, Ph. D. Env., président

Tanya Handa, Ph. D., biologiste, directrice scientifique

Hélène Dubé, M.Sc. Env-SP, biologiste

Johanne McDonald, vice-présidente

La Fondation du Mont-Saint-Bruno est un organisme de bienfaisance dont la mission, depuis 30 ans, est de contribuer à la conservation du mont Saint-Bruno et des corridors écologiques qui en découlent par la sensibilisation, la mobilisation, l'action sur le terrain et la veille du milieu.

www.fondationdumontsaintbruno.org

Notre appui

Dans un paysage où les habitudes de vie des humains menacent de plus en plus la biodiversité du mont Saint-Bruno, la Fondation du Mont-Saint-Bruno (FMSB) salue d'entrée de jeu l'initiative de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de protéger le patrimoine naturel des Montérégiennes de son territoire.

À titre de membre fondateur de la Coalition des Montérégiennes, nous reprenons ici les principales raisons pour lesquelles tous les membres de la Coalition appuient la démarche de la CMM :

- ✓ **Un premier geste de reconnaissance tangible pour la reconnaissance des Montérégiennes.** Bien que la démarche proposée ne couvre qu'une partie des Montérégiennes, le statut de paysage humanisé pour les collines situées sur le territoire de la CMM sera le premier geste tangible d'une reconnaissance de cet ensemble emblématique du sud du Québec.
- ✓ **Une priorisation en faveur de la biodiversité.** Considérant que les Montérégiennes comprennent une biodiversité exceptionnelle et menacée et que dans certains cas, ces collines sont parmi les derniers massifs forestiers de superficies appréciables capables de maintenir la diversité de la flore et de la faune représentative des régions les plus méridionales du Québec, le statut de paysage humanisé, en priorisant la biodiversité, s'inscrit comme un outil de protection incontournable.
- ✓ **Une protection basée sur un engagement volontaire.** Ce statut a l'avantage de tenir compte des spécificités de chacune des collines et de se définir dans le respect des volontés et engagements des propriétaires et acteurs sur le territoire.
- ✓ **Une démarche engagée des municipalités.** L'engagement des municipalités dans la démarche et dans la mise en œuvre du plan de conservation apporte une confiance dans l'atteinte des objectifs de protection souhaités pour les Montérégiennes.
- ✓ **Un appui soutenu du gouvernement.** L'engagement financier du gouvernement pour la mise en œuvre et ses exigences quant aux suivis des actions nous apparaissent comme des éléments favorisant le succès de la démarche.

La FMSB appuie non seulement la CMM dans sa démarche, elle salue aussi le Gouvernement du Québec pour sa modernisation de la législation en ajoutant le statut de paysage humanisé afin de protéger la biodiversité sur son territoire.

Le mont Saint-Bruno : des milieux naturels essentiels à la biodiversité et à l'humain

Une riche biodiversité

Le mont Saint-Bruno abrite une grande variété d'espèces floristiques et fauniques. Il comprend quatre écosystèmes forestiers exceptionnels d'une superficie de 127 ha. Ce milieu naturel de haute valeur écologique est issu d'une variété d'habitats et d'un couvert forestier important, couvrant approximativement 1 355 ha dont 576 ha ont plus de 80 années de croissance.

Selon la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), la flore du parc national est composée de 37 espèces d'arbres, de 50 espèces d'arbustes et d'environ 500 espèces de plantes herbacées. Parmi celles-ci, 24 espèces sont menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées. Ces végétaux se répartissent selon leur exigence et leur tolérance à l'égard des conditions du milieu telles que la pente, le drainage et le type de sol.

La faune est également très bien représentée par 15 espèces de poissons, 14 espèces d'amphibiens, 6 espèces de reptiles, 200 espèces d'oiseaux et près de 36 espèces de mammifères.

Enfin, la trame bleue qui découle du mont Saint-Bruno forme un corridor écologique s'étendant du boisé du Tremblay à Longueuil au ruisseau Bernard, lequel se déverse dans la rivière Richelieu près du mont Saint-Hilaire. Aussi, le mont Saint-Bruno possède la seule tourbière du territoire de la CMM.

L'importante biodiversité rencontrée au mont Saint-Bruno est une richesse à mettre en valeur et à protéger.

Un pouvoir d'attraction

Étant à proximité de la métropole, le mont Saint-Bruno accueille plus de deux millions de visiteurs annuellement. Par ses services écologiques et son pouvoir d'attraction, il favorise les activités récréatives¹, économiques et agricoles dans les villes avoisinantes, dont Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville et Sainte-Julie.

La géologie n'est pas souvent ciblée comme pouvoir d'attraction, mais elle mérite bien un paragraphe car la chaîne de Montérégiennes possède un patrimoine géologique unique, qui s'étend sur plus de 200 km, du mont Oka au mont Mégantic. L'attrait de l'évolution de 440 millions d'années de géologie planétaire, particulièrement visible depuis les sentiers du parc national du Mont-Saint-Bruno, a été démontré lors de nombreuses visites d'exploration et d'éducation organisées par la FMSB.

¹ À titre d'exemple, voir le profil des sentiers récréatifs à l'Annexe A.

Le Plan de conservation 2023-2027 du mont Saint-Bruno

La grande biodiversité du mont Saint-Bruno est notamment étonnante lorsqu'on considère les pressions qu'elle subit. On pense au développement urbain, au broutage du cerf de Virginie, à la quantité et diversité d'espèces exotiques envahissantes, aux pratiques agricoles non-durables, à la pollution (air, eau, sols, bruit, lumière), à la canalisation des cours d'eau, au drainage des milieux humides, et aux loisirs non respectueux des milieux naturels. À ceci s'ajoute l'impact des changements climatiques et la rareté des milieux naturels protégés.

C'est pourquoi la FMSB, en collaboration avec Nature-Action Québec et la Coalition des Montérégiennes, a développé le *Plan de conservation du mont Saint-Bruno 2023-2027*. Dans ce plan, nous présentons quinze grands objectifs à atteindre et proposons une trentaine d'actions visant quatre cibles : les forêts, les milieux humides, les milieux ouverts et les habitats aquatiques et riverains ².

Nous croyons que le plan de conservation du mont Saint-Bruno s'intégrera parfaitement à celui qui découlera de la demande de statut de paysage humanisé de la CMM.

Gestion intégrée et mise en œuvre

Notre plan de conservation est en voie de réalisation grâce à une approche de gestion intégrée des milieux naturels qui permet de développer des pratiques d'intendance favorisant la protection des milieux naturels et la biodiversité. À cette fin, nous avons créé des partenariats avec Nature-Action Québec et la Sépaq, ainsi qu'avec les municipalités et les grands propriétaires de terrains privés du piémont, dont l'Académie des Sacrés-Cœurs et le Collège Trinité.

À titre d'exemple, en 2024, la FMSB a réalisé une caractérisation des plantes exotiques envahissantes du mont Saint-Bruno et déploiera, dans l'horizon 2025-2030, son protocole de contrôle des PEE, conditionnel à l'approbation de sa demande de financement.

Aussi en 2024, la FMSB réalise un projet de cohabitation et respect des usages. Depuis la fermeture complète du terrain de 4,4 km² du ministère de la Défense nationale (MDN), situé sur le flanc est de la colline, les usagers passionnés de vélo de montagne et de la randonnée en plein air ont créé des sentiers non-balisés dans les boisés de la zone tampon. Ces sentiers constituent une menace pour la flore indigène et contribuent à la dispersion des PEE. Le projet vise à arrimer les efforts de tous les acteurs afin de développer une offre de sentiers balisés et des activités bien encadrées, afin d'éviter la fragmentation des milieux naturels et prioriser la fréquentation des zones déjà anthropisées.

Le statut de paysage humanisé favorisera davantage la gestion intégrée du territoire en invitant toutes les municipalités participantes à mettre en œuvre le plan de conservation de la CMM. La FMSB s'engage à intégrer sa gestion à ce processus en soutenant et accompagnant les acteurs dans cette mise-en-œuvre.

² Voir le [feuillet synthèse](#) du Plan de conservation du mont Saint-Bruno pour plus d'information.

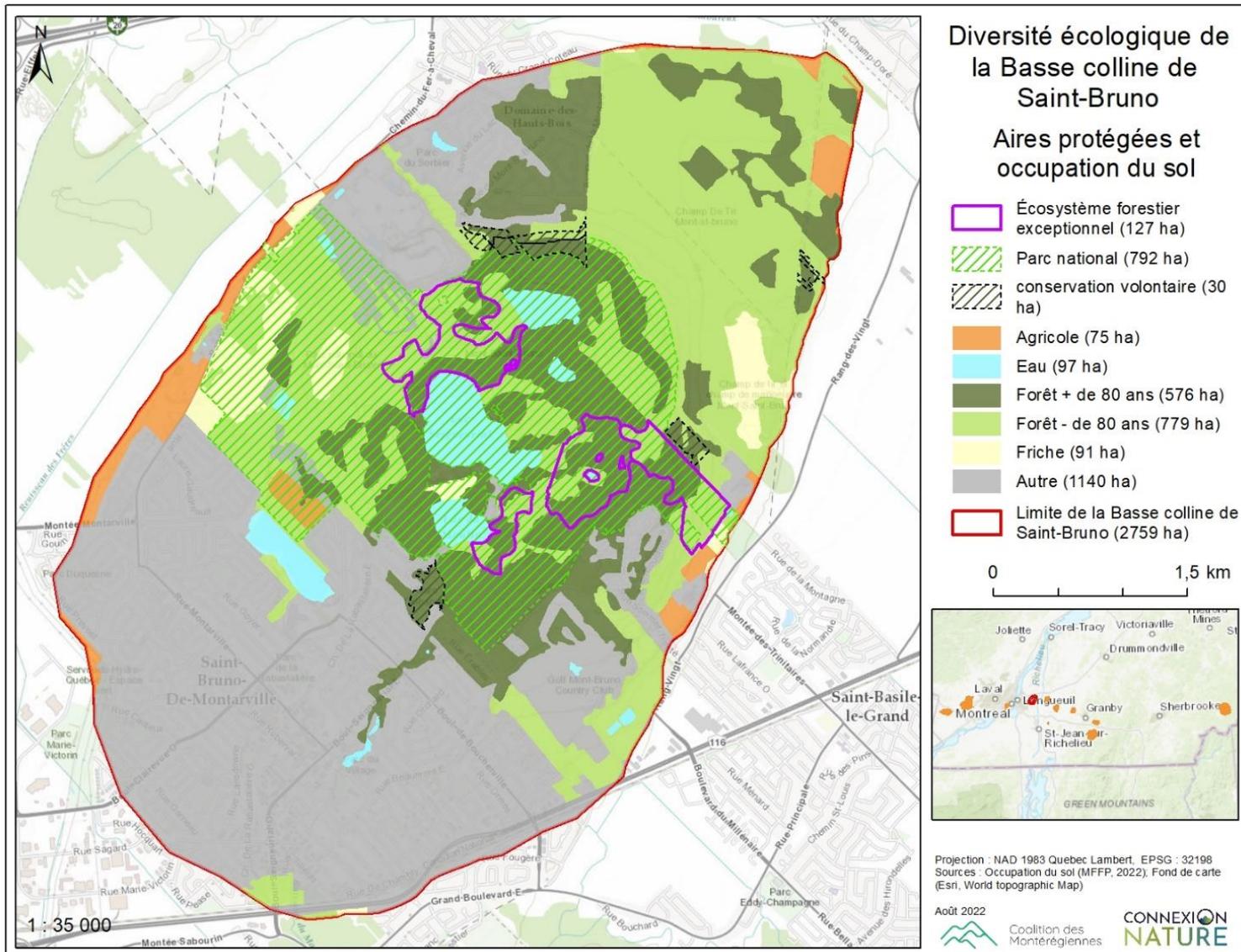


Figure 1 – Mont Saint Bruno – Aires protégées et occupation du sol (tiré du Plan de conservation 2023-2027 du mont Saint-Bruno, 2023)

Quelques pistes de réflexion

Notre réflexion se fonde sur une expertise scientifique et un engagement citoyen pour la conservation des milieux naturels du mont Saint-Bruno qui date de 30 ans.

Nous utilisons la description suivante de « paysage humanisé » dans notre réflexion :

Une aire protégée sur un territoire habité et modifié par l'activité humaine, mais qui demeure en harmonie avec la nature. Le paysage humanisé permet la conservation de la biodiversité, des paysages et des valeurs culturelles et favorise les activités agricoles, économiques et récréatives sur le territoire protégé, dans le respect du plan de conservation. ([Cabinet du ministre du MELCCFP, 2023](#))

Au-delà des commentaires que propose la Coalition des Montérégiennes dans son mémoire, nous demandons que soient considérées les pistes suivantes lors des délibérations pour un statut de paysage humanisé sur le territoire du mont Saint-Bruno.

La cession du terrain du ministère de la Défense nationale : l'urgence d'agir

En 2017, le MDN a classé son champ de tir situé à Saint-Bruno-de-Montarville comme excédentaire à ses besoins, sachant qu'aucune activité militaire n'avait eu lieu depuis 1947 sur ce terrain, qui abrite 4,4 km² de milieux naturels de haute valeur écologique en périphérie du parc national du Mont-Saint-Bruno.

Le sud du Québec, où se situent les Montérégiennes, accuse un grand déficit de territoire protégé. Pourtant, la biodiversité y est la plus riche et la plus menacée. Dans le cas du mont Saint-Bruno, l'ajout du terrain du MDN au parc national réduirait considérablement les pressions qui découlent d'une demande récréotouristique qui a explosé depuis la COVID-19.

La loi fédérale prévoit que le champ de tir soit décontaminé avant toute cession. La FMSB a appris récemment que cette décontamination ne sera finalisée que dans cinq ans ou plus, ce qui reporte de plusieurs années l'agrandissement du territoire du parc national. Pourtant, il y a urgence d'agir afin de réduire l'impact de la surfréquentation sur les milieux naturels du mont Saint-Bruno.

Le contrôle du broutage des cerfs de Virginie

La FMSB salue les efforts de la Sépaq dans le contrôle de la population des cerfs de Virginie au parc national du Mont-Saint-Bruno. Notons que le développement urbain représente une menace permanente qui limite de plus en plus le territoire des cervidés.

Agrandir la zone tampon

Il est essentiel d'agrandir et protéger la zone tampon du mont Saint-Bruno. Cette solution se traduit par la protection et la restauration des écosystèmes du pourtour de la colline, ainsi que par l'acquisition de terrains.

Quelques boisés ont été récemment protégés. À titre d'exemple, la Ville de Sainte-Julie a protégé son boisé de la Falaise en 2021 et la Ville de Saint-Bruno en a fait autant pour son boisé Sabourin en 2022. Nous espérons qu'elle en fera autant pour le boisé des Hirondelles.

Les nouvelles dispositions encadrant l'expropriation déguisée facilitent la protection de terrains de haute valeur écologique, mais il faut cependant donner le pouvoir financier aux villes et aux organismes de conservation tels Nature-Action Québec afin qu'elles puissent procéder à l'acquisition.

Inclure tous les boisés de haute valeur écologique dans la carte du paysage humanisé

La FMSB est d'avis que certains boisés à haute valeur écologique devraient apparaître sur la carte du paysage humanisé proposée par la CMM.

Le boisé qui longe le côté sud du chemin des Hirondelles et qui appartient au Mount Bruno Country Club n'est pas inclus sur cette carte. Il s'agit pourtant d'une zone tampon forestière très importante pour le parc national.

Notre plus grand inconfort se situe au niveau de l'exclusion des lots 2420 124 et 2451 998, situés au coin des rues des Hirondelles et Beaumont est. Il s'agit d'une forêt de très haute valeur écologique où il n'y a pas de vélo de montagne et où le broutage des cerfs y est moins important. De plus, il abrite un étang éphémère majeur où il est possible d'entendre le chant d'un grand nombre de rainettes à chaque printemps. On y retrouve une belle diversité d'espèces d'arbres indigènes en bonne santé, tels le caryer, l'érable et le hêtre et ce, malgré l'apparition de la maladie corticale du hêtre.

Nous réalisons que le calcul des proportions est complexe, mais ces deux boisés n'ajouteraient que 2,67 hectares d'habitat forestier à la carte du paysage humanisé. Dans un habitat aussi fragilisé que celui du mont Saint-Bruno, la protection de ces milieux naturels est primordiale.

Accorder plus d'importance à la trame bleue

L'eau qui entoure le mont Saint-Bruno est au cœur de la vie de ses écosystèmes et de la biodiversité de la région. Ses marais, marécages, tourbière et étangs jumelés aux ruisseaux qui drainent le bassin versant vers la rivière Richelieu forment un corridor de connectivité écologique entre le boisé du Tremblay près du fleuve Saint-Laurent à l'ouest et le ruisseau Bernard à l'est.

Dans un milieu aussi perturbé et fragmenté que la grande région métropolitaine de Montréal, toutes actions pouvant conduire à la perte ou même la destruction partielle de la trame bleue risquent de mettre en échec les efforts déployés par les citoyens, les élus et le milieu associatif pour mieux protéger et mettre en valeur notre environnement.

Les milieux humides ou hydriques détruits par le développement urbain sont presque impossibles à recréer. Les résultats liés aux projets de compensation ne sont pas au rendez-vous et les coûts sont beaucoup plus élevés que l'exige [le Règlement sur la compensation](#). Il

est temps de mettre en place des mesures plus rigoureuses, telles que la modification des dispositions légales, afin que soient mieux protégés nos milieux humides et hydriques.

L'écoanxiété et la mobilisation citoyenne

Le malaise profond engendré par les préoccupations environnementales n'a jamais été aussi évident. Qu'il s'agisse des manifestations de la crise climatique ou de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, un nombre sans cesse grandissant de personnes sont confrontées à un sentiment de détresse face à la nature détruite ou transformée chez soi et aux quatre coins de la planète.

Selon Anne-Sophie Gousse-Lessard³, professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'UQAM, un déclencheur important de l'écoanxiété provient « de la perception d'immobilisme des gouvernements sur la question du défi climatique. Les données disponibles démontrent que le segment des 16 à 25 ans se sent trahi et abandonné par la classe politique. »

Les experts de la santé proposent certaines solutions pour qu'un individu puisse bâtir sa résilience et mieux gérer le stress lors d'événements climatiques, dont les randonnées en nature et passer à l'action pour améliorer le sort de l'environnement.

En proposant un statut de paysage humanisé pour les Montérégiennes et en ajoutant une mobilisation solide à sa démarche, la CMM s'assure de l'engagement des citoyennes et citoyens tout en les aidant à mieux gérer leur écoanxiété.

Le financement d'organismes de conservation local

Le financement d'organismes de conservation locale tels la Fondation du Mont-Saint-Bruno est insuffisant et mène à l'épuisement. Il est plus que temps de soutenir ces organismes de façon pérenne afin qu'ils puissent contribuer à la réalisation du paysage humanisé et au plan de conservation de leur territoire.

En conclusion

La Fondation du Mont-Saint-Bruno réitère son appui à la CMM dans sa démarche pour l'obtention d'un statut de paysage humanisé à l'intention des collines Montérégiennes situées sur son territoire.

Tout comme les autres membres de la Coalition des Montérégiennes, nous saluons son leadership et nous espérons que cette démarche mènera éventuellement à une reconnaissance et une protection pérenne et efficace pour l'ensemble des collines Montérégiennes.

³ [Accepter et apprivoiser son anxiété](#), Radio-Canada, 16 décembre 2022

ANNEXE A – Sentiers recensés au mont Saint-Bruno à l'été 2024

INVENTAIRE ET ANALYSE DES SENTIERS RÉCRÉATIFS NON MOTORISÉS
Mont Saint-Bruno



Statistiques des sentiers recensés

Activité

Type d'activité	Kilomètre
Randonnée pédestre	49,85
Vélo hybride	18,08
Vélo de montagne	52,09
Raquette	15,80
Ski de fond	22,09
Vélo d'hiver	13,52

Officialité

Statut	Kilomètre	Pourcentage (%)
Officiel	54,34	46
Non officiel / officieux	63,67	54

Tenure des lots

Tenure	Kilomètre	Pourcentage (%)
Public	99,55	84
Privé	18,39	16

Utilisation

Fréquence d'utilisation	Kilomètre
Forte	40,84
Moyenne	26,91
Faible	50,26